



Élections communales 2023

Revendications de VELO Diddeleng aux partis politiques de la commune de Dudelange

(en collaboration avec ProVelo)

Perspectives 2023-2029

- 🚲 Un réseau de pistes cyclables performant, cohérent et complet caractérise Dudelange comme ville moderne.
- 🚲 Alternative avantageuse, saine et sociale avec moins d'embouteillages, de bruit et de pollution.
- 🚲 Des chemins sûrs et bien signalés permettent aux enfants et aux adultes de se déplacer rapidement et en toute sécurité aux différents points d'intérêts de notre commune : club, école, commerce, manifestation, travail, aire de jeu, ...

Planificateurs dédiés	Planification	Infrastructures cyclables	Réglementation
	Éducation	Infrastructures pour cyclistes	Logistique intra-urbaine



Planification

VELO
Diddeleng

Mise en place d'un plan de mobilité durable

(SUMP - sustainable urban mobility plans)

- Nous apprécions la **mise en place d'un plan de mobilité durable** initié par la commune de Dudelange.
- Nous estimons qu'uniquement le **scénario 2 (changements ambitieux)** amène les changements nécessaires pour garantir une amélioration conséquente de la mobilité durable à Dudelange et en direction des communes voisines.

Intégration conséquente des besoins de la mobilité active lors de l'élaboration de tous les PAGs et PAPs

- Définir un **minimum de stationnement pour vélos** lors de nouvelles constructions (intérieur et extérieur).
- Planifier des **pistes cyclables sécurisées et cohérentes** pour tous les nouveaux quartiers (Nei Schmelz, A Bëlleg, ...).
- **Relier les nouvelles infrastructures** aux infrastructures existantes.

Le vélo devra faire partie intégrante lors de tout projet d'aménagement et de réaménagement de l'espace routier

- **Garantir un bon accès**
 - aux infrastructures cyclables nationales,
 - aux pôles d'échanges (Gare-Centre, Gare-Burange, Gare-Ville, Gare-Usine, différents arrêts de bus),
 - et à tous les autres POIs locaux (halls sportifs, écoles, commerces, centres culturels, ...).





Infrastructures cyclables



Accélération de la mise en place des nouvelles infrastructures pour vélos et amélioration d'infrastructures existantes

- Aboutissement réel de l'**axe Nord-Sud** qui existe actuellement juste sur papier:
 - Élimination des points dangereux (Croisements, Tronçons de route, ...),
 - Praticable dans les deux sens,
 - Itinéraire sûr pour les enfants.
- Mise en place d'un **axe Ouest-Est**
 - Élimination des points dangereux (Croisements, Tronçons de route, ...).
 - Aménager le passage des routes nationales en sorte qu'on puisse les traverser en toute sécurité (p. ex. : N31 à proximité du LNS, CR161 à proximité de l'Ecurie Hoffmann).

→ Les itinéraires principaux doivent être aménagés de façon que les enfants peuvent les parcourir **en toute sécurité**.

- Mettre en place des **pistes cyclables sécurisées** dans les différents quartiers de la ville.
- Connexion de tous les **POI** au réseau cyclable : halls sportifs, écoles (p.ex. nouvelle école Baltzing), commerces, centres culturels,
- Planifier des pistes cyclables en **ligne directe** (sans détours apparents) : mettre en place des pistes cyclables le long des grands axes routiers (routes nationales).
- Privilégier les **chemins courts** de la mobilité douce et non pas des voitures.



Réaménagement conséquent de l'espace routier

- Sur les tronçons en trafic mixte, ralentir le trafic par des **mesures d'infrastructures adéquates** et non pas exclusivement par des gendarmes couchés : rue Pasteur, rue Pierre Krier, ... (2 rues qui font partie de l'axe Nord-Sud à titre d'exemple).

Garantir l'accessibilité à vélo des itinéraires cyclables à tout moment

- Introduire un roulement afin que le **nettoyage** des pistes cyclables devienne un automatisme lors de toutes les saisons.
- **Entretien régulier** des pistes cyclables existantes (marquage, réparer les trous, ...).
- Pour que le vélo reste une alternative sérieuse comme moyen de transport pendant la **saison hivernale**, il est indispensable que les axes principaux sont libérés de glace et de neige au plus vite possible.



Réglementation

Vitesse générale maximale de 30 km/h

- Vitesse générale maximale de 30 km/h sur toutes les routes de la Ville de Dudelange en combinaison avec l'aménagement de ces routes de façon que **les conducteurs/-rices soient incités à rouler à 30 km/h** (mesures constructives adaptées).

Fermeture conséquente des routes locales au trafic de transit

- p.ex. route de Luxembourg, rue du commerce





Éducation



Nous sommes d'avis que chaque enfant devra être à même de se rendre en toute sécurité à l'école par le biais de la mobilité douce (trottinette/vélo). La commune est responsable de permettre aux enfants ce **droit à la mobilité autonome** et est en cause pour fournir un cadre sécurisé au moins dans leur ressort respectif.

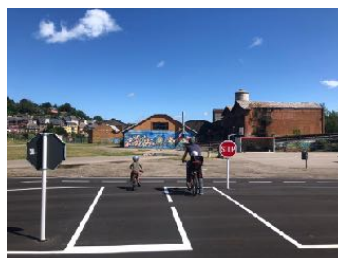
Mettre en place des chemins sécurisés pour se rendre à l'école pour le personnel, les parents mais surtout pour les enfants

- Droit à un **trajet direct scolaire sûr/sécurisé**.
- **Réduction du volet de l'attractivité** de faire ce trajet avec la voiture propre (réduction des emplacements en faveur des infrastructures favorisant la mobilité douce, répartir les zones kiss&go, etc.).
- **Encourager** le personnel à être bon exemple.

Mise en place de "vélo-bus" comme offre complémentaire pour se rendre à vélo à l'école

Soutenir des projets scolaires

- **Coupe scolaire**
- **Cours d'apprentissage** ou de maîtrise du vélo
- « **Verkiersgaart** ».
- Prévoir des espaces pour ranger les **casques** des enfants dans les écoles.
- **Motiver les enfants/parents** via les listes du matériel scolaire en début d'année scolaire à recourir à la mobilité douce et démontrer les avantages ainsi que les mesures de sécurité déjà en place, afin de permettre aux parents de tester le chemin lors des vacances d'été avec leurs enfants.





Infrastructures pour cyclistes

VELO
Diddeleng

Signalisation directionnelle

- **Extension** la signalisation actuelle
- **Réviser** la signalisation régulièrement

Quotas minimum pour emplacements de vélos dans les résidences

- Vélo « normal », vélo électrique, vélo du type cargo, chariot

Infrastructures supplémentaires

- Offrir des infrastructures supplémentaires telles que des **douches et des vestiaires** avec casiers aux employés qui viennent travailler à vélo.
- **Réduction du volet de l'attractivité** de faire le trajet au lieu de travailler avec la voiture propre (réduction des emplacements en faveur des infrastructures favorisant la mobilité douce).

Mise en place conséquente d'emplacements de stationnement de qualité pour vélos

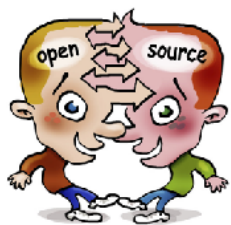
(des supports à vélos couverts où les gens laissent leurs vélos plus longtemps) :

- auprès des écoles
- auprès des infrastructures culturelles : Centre culturel op der Schmelz, ...
- auprès des infrastructures sportives : halls sportifs, stade d'athlétisme, stades de foot, ...
- devant la commune
- auprès des gares et arrêts de bus principaux
- devant l'hôpital
- à proximité des commerces et des restaurants
- ...

→ Mettre des **emplacements bien répartis** sur tous les endroits permet de se garer quasiment devant les points d'intérêts même, un atout important par rapport à la voiture.

→ Inciter les **entreprises privées** à instaurer des emplacements de stationnement de qualité pour vélos (pour visiteurs et employés) et donner soi-même l'exemple.





Planificateurs dédiés

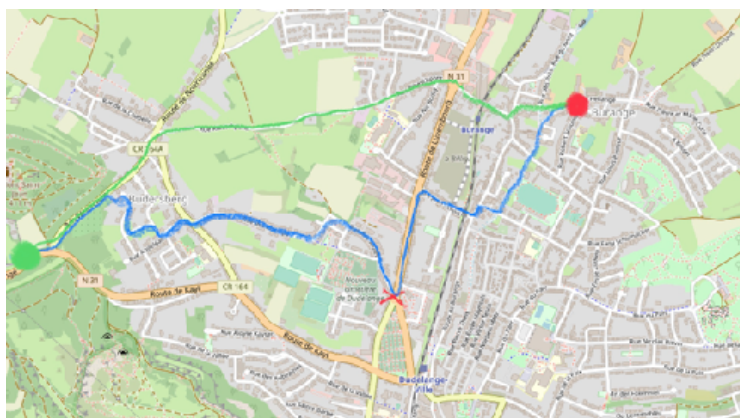


Repenser la terminologie

- « **Mobilitésschäffen** » au lieu de « Verkéiersschäffen »
- « **Mobilitétskommissioun** » au lieu de « Verkéierskommissioun »

Créer un poste de "responsable de la mobilité durable" qualifié

- **Service de la mobilité** au lieu de service de la circulation.
- Echanges, visites, formations régulières des membres du service de la mobilité dans les domaines de la mobilité active/durable.
- Impliquer notre association (expertise d'utilisateurs quotidiens) dans le processus de planification de nouvelles routes, ainsi que dans des projets de réaménagements de routes existantes.





Logistique intra-urbaine



Vélo-Cargo

- Créer des **infrastructures adaptées** aux vélos-cargos.
- **Soutenir et promouvoir** des projets d'entreprise qui mettent en avant les avantages du vélo (vélo-cargo).
- Recourir au vélo (vélo-cargo) pour certains **services communaux**.

